

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2018

Le douze octobre deux mil dix-huit à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danielle POIRSON, Maire.

Convocation du 08/10/2018.

Étaient présents : Francis POISSON, Alain LEGRAND, Adjoint, Michel PERRIN, Joël TOURTE, Conseillers municipaux, Virginie JARRIN, Marie-Thérèse LIZOT, Fabien RIGAUX, Pamela SANCHEZ nouveaux Elus.

Absents excusés : Michel GONCALVES, Aurélie MOYSAN.

**Secrétaire de séance** : Francis POISSON.

Le procès-verbal du conseil municipal du 09 juillet 2018 est adopté à l'unanimité par les membres présents lors de ce Conseil et encore élus ce jour.

### Ordre du jour

Installation des nouveaux Elus

Acquisition de parcelles

Redevance ERDF

Convention pour participation au RASED

SDESM

Travaux

Noël

Questions diverses

### ❖ INSTALLATION DES NOUVEAUX ELUS

A la suite de vacances successives, le conseil municipal de Tigeaux avait perdu le tiers de ses membres, il convenait donc d'organiser des élections municipales partielles complémentaires. Il ne s'agissait pas de réélire tout le Conseil mais seulement 4 personnes.

Les résultats du scrutin sont les suivants :

Inscrits : 249

Votants : 135

Bulletins nuls et blancs : 1

ALLEMANDI Charlette 29 voix

BOUCHAUD Noémien 31 voix

MILLON Blaise 31 voix

GALLOIS Gwendoline 33 voix

JARRIN Virginie 98 voix

LIZOT Marie-Thérèse 102 voix

SANCHEZ Pamela 102 voix

RIGAUX Fabien 104 voix

La liste conduite par Madame Marie-Thérèse LIZOT a été élue au 1er tour.

### **Remplacement des démissionnaires ou modifications au sein des syndicats et des commissions intercommunales**

- **CCPC** (Communauté de Communes du Pays Créçois)

Danielle POIRSON rappelle qu'en raison du nombre d'habitants de TIGEAUX, le maire est le seul délégué à siéger à la CCPC. Toutefois il peut être remplacé dans les commissions de travail.

- **SIET** (Syndicat Intercommunal d'Études et de Travaux pour l'Aménagement du Bassin du Grand Morin)
  - *Délégués titulaires* : Marie-Thérèse LIZOT, Danielle POIRSON
  - *Délégués suppléants* : Alain LEGRAND, Joël TOURTE.

- **SIRP** (Syndicat Intercommunal de Regroupement pédagogique) de DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX et TIGEAUX
  - *Délégués titulaires : Danielle POIRSON, Aurélie MOYSAN, Pamela SANCHEZ,*
  - *Délégués suppléants : Fabien RIGAUX, Michel GONCALVES.*
- **SDESM** (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne)
  - *Délégué titulaire : Danielle POIRSON*
  - *Délégué suppléant : Michel GONCALVES*
- **SMAEP** (Syndicat mixte d'adduction d'eau potable de Crécy-la-Chapelle et ses environs)
  - *Délégués titulaires : Alain LEGRAND, Joël TOURTE*
  - *Délégués suppléants : Danielle POIRSON, Francis POISSON*
- **Téléalarme**
  - *Délégués titulaires : Alain LEGRAND, Virginie JARRIN*
  - *Délégué suppléant : Danielle POIRSON*

### Réorganisation des commissions internes

Danielle POIRSON rappelle que le Maire préside d'office toutes les Commissions internes. Elles n'ont pas de pouvoir de décision sauf la Commission d'appels d'offres mais préparent les dossiers qui sont ensuite votés par le conseil municipal.

- *COMMISSION D'APPELS d'OFFRES*

#### \*Délibération : Commission d'Appels d'Offres

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents,*

- **Prend acte** que Michel PERRIN, premier suppléant dans l'ordre du tableau remplace Catherine GSCHWIND.
- *COMMISSION DES ACHATS*

Le Maire convoque les Conseillers municipaux directement impactés par l'achat mais tous les membres du Conseil municipal peuvent assister à la Commission.

### AUTRES COMMISSIONS INTERNES

- |                                             |                                                                                                                  |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| • Voirie, environnement, espaces verts      | Alain LEGRAND, Francis POISSON, Marie-Thérèse LIZOT,                                                             |
| • Urbanisme                                 | Alain LEGRAND, Francis POISSON, Fabien RIGAUX, Michel PERRIN, Marie Thérèse LIZOT, Virginie JARRIN, Joël TOURTE, |
| • Assainissement                            | Alain LEGRAND                                                                                                    |
| • Travaux et Aménagements divers            | Alain LEGRAND, Francis POISSON, Pamela SANCHEZ,                                                                  |
| • Ordures ménagères                         | Michel PERRIN,                                                                                                   |
| • Finances                                  | Francis POISSON et Michel PERRIN,                                                                                |
| • Scolarité, Jeunesse,                      | Aurélie MOYSAN, Michel GONCALVES, Pamela SANCHEZ,                                                                |
| • Animation, information, communication     | Aurélie MOYSAN, Pamela SANCHEZ, Virginie JARRIN,                                                                 |
| • Cimetière, et patrimoine                  | Marie-Thérèse LIZOT,                                                                                             |
| • Téléphone et communications électroniques | Michel GONCALVES, Marie-Thérèse LIZOT,                                                                           |
| • Fluides, SDIS, transports                 | Joël TOURTE, Virginie JARRIN.                                                                                    |

Correspondant défense : Alain LEGRAND

Délégué forestier : Michel PERRIN

- *COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS CCID*
  - Titulaires : Danielle POIRSON.
    - Extérieur à Tigeaux : Gérard COLLING
    - Propriétaire terrien : Frédéric JULLIEN
    - Michel PERRIN
    - Francis POISSON
  - Suppléants non affectés :
    - Mireille MICHKOWSKI

- Gladys MUSELET

Six personnes seront proposées pour les trois postes vacants.

- **COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES**

A compter du 01/01/2019, la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales met fin au principe de révision annuelle des listes électorales. Les maires se voient transféré, en lieu et place des Commissions administratives qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscriptions et de radiations des électeurs. Cette réforme facilite également l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin.

La Commission pour TIGEAUX sera composée de trois membres :

- un conseiller municipal de la commune : Pamela SANCHEZ
- un délégué de l'administration désigné par le préfet : Séverine CART
- un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance : Alain LEGRAND.

- ❖ **REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

**\*Délibération: Redevance ERDF**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum.*

- ❖ **CONVENTION POUR PARTICIPATION AU RASED**

**\*Délibération: Convention pour participation au RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté )**

*Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, accepte la convention pour participation au RASED proposée par la Commune de CRECY.*

A 20h15, Monsieur Fabien RIGAUX quitte le Conseil et donne pouvoir à Danielle POIRSON pour prendre part en son nom à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

- ❖ **SDESM**

**\*Délibération: Adhésion à un groupement de commandes pour la recherche d'amiante ou d'HAP lors de travaux de voirie.**

*Le conseil municipal par 7 voix POUR, et 2 ABSTENTIONS (Michel PERRIN et Virginie JARRIN), décide de ne pas adhérer à un groupement de commandes pour la recherche d'amiante ou d'HAP proposé par le SDESM.*

- ❖ **ACQUISITION DE PARCELLES**

- **Parcelle B653**

**\*Délibération : Autorisation au Maire à conclure et authentifier un acte administratif relatif à d'acquisition de la parcelle B653 .**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, autorise Madame le Maire à conclure et authentifier l'acte administratif relatif à l'acquisition de la parcelle cadastrée B 653 au prix net vendeur de neuf-mille-cinq-cents euros (9 500 €),*

**\*Délibération : Délégation de signature à l'Adjoint pour signer l'acte d'acquisition de la parcelle B653.**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, donne délégation à Monsieur Francis POISSON, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, pour représenter la Commune et signer l'acte d'acquisition de la parcelle B 653 au prix net vendeur de neuf-mille-cinq-cents euros (9 500 €), ainsi que toutes pièces administratives relatives à cette procédure.*

- **Parcelles A 75 et B116**

**\*Délibération : Acquisition des parcelles A75 et B116**

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté, accepte de se rendre acquéreur des parcelles A75 et B116, pour le prix net vendeur de mille euros (1 000€).*

**\*Délibération : Autorisation au Maire à conclure et authentifier un acte administratif relatif à l'acquisition des parcelles A75 et B116.**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, autorise Madame le Maire à conclure et authentifier l'acte administratif relatif à l'acquisition des parcelles cadastrées A75 et B116, pour le prix net vendeur de mille euros (1 000€).*

**\*Délibération : Délégation de signature à l'Adjoint pour signer l'acte d'acquisition des parcelles A75 et B116.**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, donne délégation à Monsieur Francis POISSON, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, pour représenter la Commune et signer l'acte d'acquisition des parcelles cadastrées A75 et B116, pour le prix net vendeur de mille euros (1000€).*

- **Parcelles B114 et B143**

**\*Délibération : Avis du Conseil municipal sur la proposition des propriétaires des parcelles B144 et B143**

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté, accepte que les propriétaires des parcelles B114 et B143 fassent une proposition d'achat à la Mairie.*

- **Parcelles réservées**

**\*Délibération : Achat de la partie réservée par la Commune sur les parcelles A71, A70, A428, A73**

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté, accepte de se rendre acquéreur de la partie réservée au PLU des parcelles A71, A70, A428, A732 (environ 200m<sup>2</sup>) au prix du marché actuel, c'est-à-dire entre 0.60€ et 1€ le m<sup>2</sup>.*

**\*Délibération : Autorisation au Maire à conclure et authentifier l'acte administratif relatif à l'achat de la partie réservée par la Commune sur les parcelles A71, A70, A428, A73**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, autorise Madame le Maire à conclure et authentifier l'acte administratif relatif à l'acquisition d'une partie des parcelles cadastrées A71, A70, A428, A73 au prix du marché actuel, c'est-à-dire entre 0.60€ et 1€ le m<sup>2</sup>.*

**\*Délibération : Délégation de signature à l'Adjoint pour signer l'acte d'acquisition d'une partie des parcelles A71, A70, A428, A73.**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, donne délégation à Monsieur Francis POISSON, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, pour représenter la Commune et signer l'acte d'acquisition d'une partie des parcelles cadastrées A71, A70, A428, A73, au prix du marché actuel, c'est-à-dire entre 0.60€ et 1€ le m<sup>2</sup>, ainsi que toutes pièces administratives relatives à cette procédure.*

❖ **TRAVAUX**

Francis POISSON et Alain LEGRAND rappellent au Conseil municipal la réalisation des travaux du trimestre écoulé.

Abri bus

Ralentisseur

Peinture de l'église

Changement des canalisations d'eau

**La réunion publique** concernant la sécurité de la rue de la Forêt ayant été repoussée en raison de la période préélectorale aura lieu **le 17 novembre 2018 à 10 heures.**

**\*Délibération : Travaux de peinture dans l'église**

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté, prend acte de la commande faite à l'Entreprise TOURET pour la réfection de la frise de l'église d'un montant HT de 2750€.*

**\*Délibération : Réfection du monument aux morts,**

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté, prend acte de la commande faite à la Marbrerie CHAMBAULT pour la réfection du monument aux morts de la Commune pour un montant HT de 2450€.*

Francis POISSON présente le dossier de **sécurisation routière de la rue de Paris**.

Un questionnaire sera adressé aux riverains.

**❖ FETES DE NOEL**

**\*Délibération : Cadeaux de Noël aux enfants**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, décide de commander les jouets pour les enfants âgés de moins de 12 ans auprès du fournisseur DE NEUTER et renouvelle la délivrance de chèques cadeaux d'une valeur de 20 euros aux enfants du village âgés de 12 à 14 ans, bons cadeaux établis auprès de l'Entreprise SODEXO.*

**\*Délibération : Noël des Anciens**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, décide de reconduire l'attribution de la somme de 100 € aux deux personnes âgées de plus de 87 ans, domiciliées à Tigeaux depuis 2001 et présentes dans la commune à ce jour.*

Par ailleurs les personnes âgées de 65 ans et plus seront invitées avec leurs conjoints à participer au **repas de fin d'année qui aura lieu le vendredi 7 décembre** à partir de 19h30.

La traditionnelle **cérémonie des vœux** se déroulera le **samedi 12 janvier 2019** à 15 heures.

Michel PERRIN dit alors qu'il serait « souhaitable voire indispensable que le maire donne à la population sa position quant aux élections municipales de 2020 » lors de cette cérémonie.

**\*Délibération : Primes de fin d'année**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, dit que la prime annuelle de fin d'année du personnel communal sera calculée de la manière suivante : Montant du salaire brut de l'agent du mois d'octobre X 85%. L'enveloppe 2018 des primes de fin d'année se montera à 3 772.66€, charges non comprises.*

**❖ QUESTIONS DIVERSES**

Une enquête publique sur le plan **d'épandage des digestats** en provenance d'une unité de méthanisation est déligentée par la Préfecture. Elle a lieu du 03/10 au 02/11 l'avis du public est requis.

Le Commissaire enquêteur reçoit en la mairie de BAILLY ROMAINVILLIERS.

3/10	9h30-12h30
11/10	14h30-17h30
19/10	14h30-17h30
27/10	9h-12h
05/11	14h30-17h30

Le dossier est consultable en mairie de Tigeaux ou sur INTERNET à l'adresse suivante [www.seine-et-marne.gouv.fr/enquetes-publique](http://www.seine-et-marne.gouv.fr/enquetes-publique).

**• BOOM**

La soirée trimestrielle organisée pour les enfants d'au moins 7 ans aura lieu le 23 novembre.

**• Décorations de Noël**

Après la mise aux normes des points lumineux de nouvelles décorations lumineuses ont été commandées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h20.